



FONDATION SARAH OBERSON

organise  
une soirée de réflexion sur le thème :

**Séparation des parents,  
disparition des enfants :  
quelques pistes**

Le mercredi 9 novembre 2011

l'Institut international des Droits de l'Enfant



La **Fondation Sarah Oberson** organise chaque année une journée de réflexion, sur les thèmes d'actualité liés à la protection de l'enfance. Cette année, elle propose une **nouvelle formule** dans le but de rendre plus accessible ce moment d'approfondissement aux professionnels et aux parents. Elle présente ainsi 4 interventions d'experts de 15 minutes chacune et une table ronde qui se veut ouverte au débat d'idées.

## ARGUMENT

Comment éviter que la séparation des parents finisse en drame pour les enfants ?

Chaque année en Suisse, environ 50% des mariages finissent en divorces : on estime à 15'000 les enfants concernés par la séparation de leurs parents, sans compter les séparations hors mariage. Malgré l'acceptation sociale acquise dans les dernières décennies, la rupture porte avec elle un lot important de souffrance, pour les parents eux-mêmes mais aussi pour les enfants issus de ces alliances.

La grande majorité des situations se règlent de manière civilisée. On estime que les cas de divorce litigieux ne sont que le 10%. Il n'en reste pas moins que, entre ces cas litigieux, des cas extrêmes existent. En Suisse, 102 nouveaux cas d'enlèvements parentaux ont été enregistrés en 2010 - ces chiffres ne considèrent que les enlèvements internationaux. Les médias nous informent régulièrement de cas d'homicide d'enfants perpétrés par un des parents et qui tente de se suicider par la suite. Les enfants paient parfois cher la séparation de leurs parents.

La France a instauré des tribunaux des familles, qui permettent une spécialisation des professionnels et un encadrement des familles. La Suisse a choisi de faire face à ce phénomène en introduisant des mécanismes qui tentent d'atténuer les répercussions négatives de ces ruptures, notamment sur les enfants. Remettant l'intérêt de l'enfant au centre de ce phénomène, la Soirée Sarah Oberson 2011 vise à réfléchir sur certains de ces dispositifs : la médiation familiale, l'autorité parentale conjointe et le curateur de l'enfant. En invitant des praticiens qui travaillent avec ces outils, la Fondation cherche à confronter ces pratiques à la réalité.

La médiation familiale fait désormais partie des démarches de séparation que se soit sur le plan judiciaire qu'extrajudiciaires. Lors de séparation, dans des familles qui ne fonctionnent pas sur un modèle égalitaire et démocratique, la médiation, promotrice des séparations négociées, peut-elle arriver à des résultats qui garantissent une meilleure protection du mineur ?

L'autorité parentale conjointe - pratique de plus en plus appliquée que se soit dans les pays voisins qu'en Suisse - fait débat dans notre pays depuis maintenant deux ans. Dans la pratique quotidienne, lors de couples déchirés par des conflits, est-elle un moyen pour permettre à l'enfant de bénéficier de l'apport éducatif des deux parents, ou elle perpétue plutôt les mésententes, en aggravant ainsi le contexte de vie de l'enfant ?

Le curateur, ce nouvel acteur juridique, défend les intérêts de l'enfant. Quels remparts existent pour garantir la légitimité de cette représentation, notamment quand l'enfant n'a pas encore développé sa capacité de discerner ? Et de quelle manière le fait de défendre les intérêts de l'enfant, membre égalitaire de la famille en conflit, permet de lui garantir une meilleure protection ?

En vue de refléter la complexité et la diversité des situations de séparation et d'envisager des pistes de solution réalistes, la Fondation Sarah Oberson a organisé une table ronde qui suivra les présentations des experts. Cette table ronde se veut à la fois contradictoire et constructive en introduisant dans le débat, en plus des professionnels du secteur, la voix et le vécu des parents gardiens et non-gardiens, par des représentants respectivement de la Fédération suisse des familles monoparentales et du Mouvement de la Condition Paternelle Valais.

# Séparation des parents, disparition des enfants : quelques pistes

Fondation Sarah Oberson

- 19 :00 Bienvenue  
*M. Bernard Comby*, Président de la Fondation Sarah Oberson
- 19 :05 Les enlèvements parentaux : l'enfant otage  
*M. Rolf Widmer*, Directeur du Service Social International (SSI), Genève ou  
*M. Stéphan Auerbach*, Responsable du Secteur socio-juridique au Service Social International (SSI), Genève
- 19 :20 Enfants et séparations : quel rôle pour la médiation familiale  
*Mme Christine Debons*, Médiatrice indépendante agréée par la Fédération suisse des Associations de Médiation (FSM), Sion
- 19 :35 L'autorité parentale conjointe : pratique des tribunaux  
*M. Christophe Joris*, Juge de district, Tribunal de Martigny et St-Maurice
- 19 :50 Le curateur de l'enfant : un nouveau venu sur la scène judiciaire  
*Mme Patricia Michellod*, Avocate et Curatrice dans le Canton de Genève
- 20 :05 Table Ronde : Synthèse, bonnes pratiques et pistes pour le long terme.  
*Dirigée par M. Fabrice Germanier*, Membre du Conseil de la Fondation Sarah Oberson et Président de l'Association de la presse valaisanne :
  - Avec la participation de *Mme Irene Lucidi* ;
  - De *Mme Doris Agazzi*, Coordinatrice romande de la Fédération suisse des familles monoparentales (FSFM) ;
  - Et *M. Frédéric Métrailler* membre du Mouvement de la Condition Paternelle Valais
- 21:00 Clôture  
*M. Bernard Comby*, Président de la Fondation Sarah Oberson
- 21 :05 Apéritif offert par la Commune de Saxon

## PUBLIC

Cette soirée s'adresse à tous les parents et aux professionnels du domaine (travailleurs sociaux, juristes, psychologues, enseignants, policiers, journalistes, etc...), aux associations de parents ou aux collaborateurs des services officiels. Chercheurs et étudiants bienvenus.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Date : Mercredi 9 novembre 2010

Lieu : Casino, Saxon, Valais

Langue : Français

Prix : Gratuit. **Places limitées. Inscription jusqu'au 26.10.2011.**

**Renseignements** : Fondation Sarah Oberson, [info@sarahoberson.org](mailto:info@sarahoberson.org), 027/205 73 03 (Mme Clara Balestra), [www.sarahoberson.org](http://www.sarahoberson.org)

## Plan d'accès du Casino de Saxon



**Fondation Sarah Oberson**  
Soirée Sarah Oberson  
organisée au  
**Casino de Saxon**  
rue du Casino 4  
1907 Saxon